

<p style="text-align: center;">Le programme d'Histoire-Géographie-Éducation civique Troisième Prépa-Professionnelle</p>
--

Le programme d'histoire (27 heures)

I - Guerres mondiales et régimes totalitaires : 1914-1945 (horaire conseillé : 12 heures)

Thème 1 - La Première Guerre mondiale, une guerre totale : 1914-1918 (horaire conseillé : 4 heures)

Thème 2 - Les régimes totalitaires dans les années 1930 (horaire conseillé : 4 heures)

Thème 3 - La Seconde Guerre mondiale, une guerre d'anéantissement : 1939-1945 (horaire conseillé : 4 heures)

II - La vie politique en France (horaire conseillé : 7 heures)

Thème 1 - Effondrement et refondation républicaine (1940-1946) (horaire conseillé : 4 heures)

Thème 2 - La cinquième République (horaire conseillé : 3 heures)

III - Une géopolitique mondiale (horaire conseillé : 8 heures)

Thème 1 - La décolonisation (horaire conseillé : 4 heures)

Thème 2 - De la Guerre froide au monde d'aujourd'hui (horaire conseillé : 4 heures)

Le programme de géographie (27 heures)

I - Habiter la France (horaire conseillé : 9 heures)

Thème 1 - Le territoire national et sa population (horaire conseillé : 4 heures)

Thème 2 - De la ville à l'espace rural, un territoire sous influence urbaine (horaire conseillé : 5 heures)

II - Aménagement et développement du territoire français (horaire conseillé : 9 heures)

Thème 1 - L'organisation du territoire français (horaire conseillé : 4 heures)

Thème 2 - Les espaces productifs (horaire conseillé : 5 heures)

III - La France et l'Union européenne (horaire conseillé : 9 heures)

Thème 1 - Réalités de la puissance de l'Union européenne (horaire conseillé : 4 heures)

Thème 2 - La France intégrée dans l'Union européenne (horaire conseillé : 3 heures)

Thème 3 - La France, une influence mondiale (horaire conseillé : 2 heures)

Le programme de l'Enseignement Moral et Civique (EMC)

L'enseignement moral et civique (EMC) a été créé par la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République. Ce nouvel enseignement est mis en œuvre de l'école au lycée à partir de la rentrée 2015.

L'EMC doit transmettre un socle de valeurs communes : la dignité, la liberté, l'égalité, la solidarité, la laïcité, l'esprit de justice, le respect de la personne, l'égalité entre les femmes et les hommes, la tolérance et l'absence de toute forme de discrimination. Il doit développer le sens moral et l'esprit critique et permettre à l'élève d'apprendre à adopter un comportement réfléchi. Il prépare à l'exercice de la citoyenneté et sensibilise à la responsabilité individuelle et collective.

Cycle 4

La sensibilité : soi et les autres

Objectifs de formation :

1. Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.
2. S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie.
3. Se sentir membre d'une collectivité.

Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres

Objectifs de formation :

1. Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.
2. Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques

Le jugement : penser par soi-même et avec les autres

Objectifs de formation :

1. Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.
2. Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.

L'engagement : agir individuellement et collectivement

Objectifs de formation :

1. S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement.
2. Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique.